

CHAPITRE 7

OREN 207 – SERVIR DANS UN CORPS DE CADETS DE LA MARINE



CADETS DE LA MARINE ROYALE CANADIENNE

PHASE DEUX

GUIDE PÉDAGOGIQUE



SECTION 1

OCOM M207.01 – IDENTIFIER LES OCCASIONS D'INSTRUCTION DE LA PHASE DEUX

Durée totale :

30 min

PRÉPARATION

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À LA LEÇON

Les ressources nécessaires à l'enseignement de cette leçon sont énumérées dans la description de leçon qui se trouve dans l'A-CR-CCP-602/PG-002, chapitre 4. Les utilisations particulières de ces ressources sont indiquées tout au long du guide pédagogique, notamment au PE pour lequel elles sont requises.

Réviser le contenu de la leçon pour se familiariser avec la matière avant d'enseigner la leçon. Préparer des stations dans la classe avec des informations sur chaque OREN. Afficher le nom et le numéro de l'OREN à chaque station.

Photocopier le document de cours de l'[annexe A](#) pour chaque cadet. Photocopier les [annexes B, C et D](#).

DEVOIR PRÉALABLE À LA LEÇON

S.O.

APPROCHE

Une activité en classe a été choisie pour les PE1 et PE3, parce qu'il s'agit d'une façon interactive de stimuler l'esprit et l'intérêt des cadets.

L'exposé interactif a été choisi pour le PE2 pour présenter l'instruction de la phase deux aux cadets et stimuler leur intérêt pour les sujets.

INTRODUCTION

RÉVISION

S.O.

OBJECTIFS

À la fin de cette leçon, le cadet doit être en mesure d'identifier l'instruction qu'il recevra à la phase deux.

IMPORTANCE

Il est important que les cadets connaissent l'instruction qui sera donnée à la phase deux, pour qu'ils aient un aperçu de ce que l'année d'instruction exigera. La présente leçon préparera les cadets à cette année d'instruction et aidera à susciter leur intérêt pour les sujets offerts.

Point d'enseignement 1**Identifier l'instruction obligatoire de la phase deux**

Durée : 15 min

Méthode : Activité en classe

APERÇU

Le programme d'instruction est divisé en objectifs de rendement (OREN) qui correspondent aux sujets généraux, et en objectifs de compétence (OCOM) qui correspondent aux sujets introduits dans les OREN. L'instruction comprend des éléments obligatoires et des éléments complémentaires.

L'INSTRUCTION OBLIGATOIRE

L'instruction obligatoire comprend les OCOM que tous les corps doivent suivre au cours de l'année d'instruction.

ACTIVITÉ

OBJECTIF

L'objectif de cette activité est de permettre aux cadets de faire le tour des postes d'informations sur chaque OREN.

RESSOURCES

Les ressources seront conformes aux exigences de chaque OREN tel qu'énuméré ci-dessous.

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ

La salle de classe sera aménagée avec une station pour chaque OREN avec de l'information, des illustrations, des vidéos et d'autre matériel d'instruction pour décrire ce que le cadet apprendra à chaque OREN.

OREN 201 – Civisme

L'OREN Civisme permet aux cadets d'identifier le rôle d'un citoyen canadien sensibilisé à l'environnement. Les cadets identifieront les droits et les responsabilités d'un citoyen canadien et le Code du gouvernement du Canada pour la gérance de l'environnement.



Voici des exemples d'information et de matériel d'instruction qui pourraient être offerts à cette station :

- une affiche sur l'activité de prévention de la pollution;
- une affiche énumérant les droits et responsabilités des citoyens canadiens;
- des affiches sur les divers symboles du Canada (Les Armoiries royales du Canada, le drapeau national, etc.);
- une affiche du Code de gérance de l'environnement;
- une trousse de nettoyage de liquide déversé; et
- des photos de diverses activités liées au civisme auxquelles le corps a participé.

Nota :

1. Des affiches sur les activités de prévention de la pollution peuvent être commandées à l'adresse Lori.Fryzuk@ec.gc.ca.
2. Des affiches sur les divers symboles du Canada (la Proclamation du drapeau national du Canada, la déclaration du Jour du drapeau national du Canada, les Armoiries royales du Canada et une affiche du drapeau national du Canada) peuvent être commandées au 1-866-811-0055.
3. S'il n'est pas possible d'obtenir ces affiches, des échantillons sont fournis à l'[annexe C](#).

OREN 202 – Service communautaire

L'OREN Service communautaire donne l'occasion aux cadets de faire du service communautaire. Le service communautaire doit procurer un avantage direct à la communauté et favoriser le civisme.



Voici des exemples d'information et de matériel d'instruction qui pourraient être offerts à cette station :

- des photos de diverses activités liées au service communautaire auxquelles le corps de cadets a participé; et
- des affiches des Cadets du Canada à l'œuvre (si elles sont disponibles).

OREN 203 – Leadership

L'OREN Leadership donne l'occasion aux cadets de démontrer des qualités de leadership entre pairs en apportant une contribution positive à un groupe, en manifestant une attitude positive envers l'apprentissage, et en étant responsable de ses actions et choix personnels.



Voici des exemples d'information et de matériel d'instruction qui pourraient être offerts à cette station :

- des illustrations de divers chefs reconnus;
- des citations sur le leadership; et
- des photos des cadets du corps participant à des activités ou à des tâches liées au leadership.

OREN 204 – Bonne forme physique et mode de vie sain

L'OREN Bonne forme physique et mode de vie sain donne aux cadets l'occasion de mettre à jour leur plan d'activité physique personnel (de la phase un) pour l'année d'instruction. Les cadets feront le test PACER (Progressive Aerobic Cardiovascular Endurance Run) et établiront de nouveaux objectifs à court terme et à long terme pour l'année d'instruction. Cet OREN fournit aux cadets certains outils nécessaires pour leur permettre de faire des choix éclairés en vue d'adopter un mode de vie sain. Il s'agit d'un aspect important puisque se mettre en bonne condition physique est un des buts du programme des cadets.



Voici des exemples d'information et de matériel d'instruction qui pourraient être offerts à cette station :

- tableaux des fréquences cardiaques cibles;
- un lecteur de CD ou de cassette jouant les bips du test PACER; et
- des copies de la fiche de pointage individuel pour le test PACER.

OREN 205 – Sports récréatifs

L'OREN Sports récréatifs donne aux cadets l'occasion de participer à des sports d'équipe récréatifs organisés. Il s'agit d'un aspect important puisque se mettre en bonne condition physique est un des buts du programme des cadets.



Voici des exemples d'information et de matériel d'instruction qui pourraient être offerts à cette station :

- un ballon de soccer;
- un ballon de volley-ball;
- des balles de hockey en salle;
- des bâtons de hockey;
- des disques volants; et
- des photos des cadets du corps participant à des sports récréatifs.

OREN 206 – Tir de précision avec la carabine à air comprimé

L'OREN Tir de précision avec la carabine à air comprimé donne l'occasion aux cadets de participer à des activités récréatives de tir de précision.



Un champ de tir miniature pourrait être apporté à cette station, incluant le matériel suivant :

- un tapis de tir;
- une carabine à air comprimé des cadets;
- des exemples de cibles;
- un télescope;
- une bretelle; et
- des lunettes de sécurité.

OREN 207 – Connaissance générale des cadets

L'OREN Connaissance générale des cadets fournit aux cadets les informations nécessaires pour leur permettre de servir comme membres du corps des Cadets de la Marine. Les cadets identifieront les occasions d'instruction disponibles pour la phase deux; ils reconnaîtront les aspects historiques des Cadets de la Marine; ils reconnaîtront le rôle du répondant local et ils identifieront les occasions d'instruction d'été de la deuxième année.



Voici des exemples d'information et de matériel d'instruction qui pourraient être offerts à cette station :

- une affiche sur l'histoire des Cadets de la Marine (voir un exemple à l'[annexe D](#)); et
- une affiche ou des feuilles d'information sur les occasions d'instruction d'été de la deuxième année.

OREN 208 – Exercice militaire

L'OREN Exercice militaire donne l'occasion aux cadets d'exécuter un exercice militaire en tant que membre d'une escouade. Les cadets tourneront vers la gauche et vers la droite en marchant; ils formeront une file simple à partir de la halte en escouades de trois, et ils formeront une file simple à partir de la halte en escouades en ligne.



Voici des exemples d'information et de matériel d'instruction qui pourraient être offerts à cette station :

- une copie de l'A-PD-201-000/PT-000, *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*;
- des photos des cadets du corps participant à des activités d'exercice militaire; et
- une vidéo de cadets participant à un exercice militaire.

OREN 220 – Marine canadienne et milieu maritime

L'OREN Marine canadienne et milieu maritime donne l'occasion aux cadets de reconnaître les aspects historiques de la Marine canadienne et du milieu maritime. Les cadets identifieront les traditions des navires de guerre, le rôle historique des FC dans les événements internationaux, les sites historiques maritimes ou de la Marine et leurs significations, et ils participeront à une discussion, une présentation ou un événement commémoratif de la Marine.



Voici des exemples d'information et de matériel d'instruction qui pourraient être offerts à cette station :

- des photos du corps des cadets participant à une cérémonie ou un à défilé de la bataille de l'Atlantique;
- des illustrations de divers navires CSM;
- des photos ou des affiches de divers sites historiques maritimes ou navals;
- des photos ou vidéos de la cérémonie du crépuscule ou de la cérémonie des drapeaux;
- des photos de diverses mascottes des navires CSM; et
- des photos ou vidéos d'une cérémonie de baptême ou de mise à l'eau d'un navire CSM.

OREN 221 – Travail de câbles et de cordages

L'OREN Travail de câbles et de cordages donne une occasion aux cadets de gréer les palans. Les cadets utiliseront une estrope pour élinguer, moucheter un croc, passer les cordes dans les poulies et gréer les palans.



Voici des exemples d'information et de matériel d'instruction qui pourraient être offerts à cette station :

- un tableau des nœuds;
- des crocs;
- un croc moucheté;
- une poulie simple;
- une poulie double;
- un cordage; et
- des palans assemblés (un cartahu simple, un cartahu double, un palan double en trois et un palan double en quatre).

OREN 223 – Navigation d'un navire

L'OREN Navigation d'un navire donne une occasion aux cadets d'apprendre à servir dans un milieu naval. Les cadets définiront la terminologie navale, rempliront un rôle de quart et feront des appels avec le sifflet de manœuvrier.



Voici des exemples d'information et de matériel d'instruction qui pourraient être offerts à cette station :

- une cloche de navire;
- une affiche des termes de la Marine;
- une affiche du système de bordée;
- un sifflet de manœuvrier; et
- des exemples audio d'appels avec le sifflet de manœuvrier se trouvent à l'adresse http://www.navy.forces.gc.ca/cms_youth/youth_articles_f.asp?id=500.

OREN 224 – Voile

L'OREN Voile donne l'occasion aux cadets de participer à une fin de semaine de navigation à la voile conforme au niveau I de la Voile blanche de l'Association canadienne de yachting.



Voici des exemples d'information et de matériel d'instruction qui pourraient être offerts à cette station :

- photos ou vidéos de cadets faisant de la navigation à la voile;
- divers articles d'habillement à porter pendant la navigation à la voile; et
- un modèle de voilier.

INSTRUCTIONS SUR L'ACTIVITÉ

Expliquer aux cadets qu'ils disposeront d'environ 10 minutes pour faire le tour de la classe et visiter chaque station.

MESURES DE SÉCURITÉ

S.O.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 1

La participation des cadets à l'activité servira de confirmation de l'apprentissage de ce PE.

Point d'enseignement 2

Identifier les occasions d'instruction complémentaire de la phase deux

Durée : 5 min

Méthode : Exposé interactif

Pour l'instruction complémentaire, le personnel du corps dispose de divers OREN qu'il peut choisir d'enseigner. Ces leçons servent à compléter l'instruction obligatoire qui doit être dispensée.

OREN 201 – Civisme

L'instruction complémentaire sur le civisme donne l'occasion aux cadets de participer à une discussion sur les questions environnementales aux échelles locale, provinciale–territoriale et nationale; de visiter des installations politiques locales, municipales, provinciales et fédérales; de visiter une installation nationale liée

à l'environnement; de participer à une présentation donnée par un conférencier spécialisé en environnement; de participer à une présentation donnée par un représentant du gouvernement.

OREN 202 – Service communautaire

L'instruction complémentaire sur le Service communautaire donne l'occasion aux cadets de participer à une cérémonie militaire et une occasion supplémentaire de faire du service communautaire.

OREN 203 – Leadership

L'instruction complémentaire sur le Leadership donne l'occasion aux cadets d'écrire dans un journal de réflexion, de démontrer leur capacité à résoudre des problèmes, de participer à des activités de promotion du travail d'équipe, de discuter des caractéristiques d'un chef et de participer à une présentation donnée par un chef.

OREN 204 – Bonne forme physique et mode de vie sain

L'instruction complémentaire sur la bonne forme physique et le mode de vie sain donne l'occasion aux cadets de faire le test PACER à mi-chemin pendant l'année d'instruction et d'élaborer un plan de nutrition personnel.

OREN 205 – Sports récréatifs

L'instruction complémentaire sur les sports récréatifs donne l'occasion aux cadets de participer à une rencontre omnisportive, de participer à une activité sportive *intra-muros* organisée et participer à une activité de course d'orientation.

OREN 206 – Tir de précision avec la carabine à air comprimé

L'instruction complémentaire sur le tir de précision avec la carabine à air comprimé donne l'occasion aux cadets de pratiquer les techniques pour tenir la carabine, de pratiquer les techniques de visée et pratiquer les techniques de tir de la carabine.

OREN 207 – Connaissance générale des cadets

L'instruction complémentaire pour la connaissance générale des cadets donne l'occasion aux cadets d'identifier la structure des grades des cadets de l'Air et des cadets de l'Armée et de visiter un corps ou un escadron de cadets local.

OREN 208 – Exercice militaire

L'instruction complémentaire sur l'exercice militaire donne l'occasion aux cadets de pratiquer comme révision l'exercice de cérémonie militaire et d'effectuer l'exercice militaire avec armes.

OREN 211 – Biathlon

L'instruction complémentaire sur le biathlon donne l'occasion aux cadets d'identifier des occasions civiles de pratique du biathlon, de développer leurs compétences en course et en tir de précision pour le biathlon et de participer à une activité compétitive de biathlon.

OREN 220 – Marine canadienne et milieu maritime

L'instruction complémentaire sur la Marine canadienne et le milieu maritime donne l'occasion aux cadets de reconnaître le rôle des Forces canadiennes dans des événements internationaux historiques, le rôle du Canada dans la bataille de l'Atlantique, les activités de la Marine au cours de la Deuxième Guerre mondiale, et les sites historiques maritimes ou de la Marine et leurs significations.

OREN 221 – Travail de câbles et de cordages

L'instruction complémentaire sur le travail de câbles et de cordages donne l'occasion aux cadets de faire une épissure renversée, une épissure à œil et une épissure longue.

OREN 223 – Navigation d'un navire

L'instruction complémentaire sur la navigation d'un navire donne l'occasion aux cadets de définir des termes navals supplémentaires, de lancer l'appel du bord et d'identifier le matériel de sécurité du navire.

OREN 225 – Instruction nautique

L'instruction complémentaire sur l'instruction nautique offre deux possibilités qui permettent aux cadets de :

- effectuer des tâches liées aux opérations de petites embarcations ou de petits navires; ou
- participer à une activité nautique qui renforce l'instruction obligatoire ou complémentaire; permet aux cadets de participer aux aspects de la Marine des FC ou au milieu maritime ou à l'industrie maritime, et offrir une occasion pratique qui présente de nouvelles compétences ou connaissances.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 2**QUESTIONS**

- Q1. Dans le cadre de l'OREN Civisme, quels OCOM (sujets) peuvent être enseignés?
- Q2. Quels OCOM font partie de l'instruction complémentaire de l'OREN Bonne forme physique et mode de vie sain?
- Q3. Pour l'OREN Tir de précision avec la carabine à air comprimé, quels OCOM peuvent être enseignés?

RÉPONSES ANTICIPÉES

- R1. Les OCOM complémentaires pour l'OREN Civisme sont les suivants :
- participer à une discussion sur les questions environnementales aux échelles locale, provinciale-territoriale et nationale;
 - visiter une institution politique locale qui soit municipale, provinciale ou nationale;
 - visiter une institution environnementale locale qui soit municipale, provinciale ou nationale;
 - assister à une présentation donnée par un conférencier spécialisé en environnement; et
 - assister à une présentation donnée par un représentant du gouvernement.
- R2. Les OCOM complémentaires pour l'OREN Bonne forme physique et mode de vie sain sont les suivants :
- effectuer un test PACER; et
 - élaborer un plan de nutrition personnel.
- R3. Les OCOM complémentaires pour l'OREN Tir de précision avec la carabine à air comprimé sont les suivants :
- pratiquer les techniques pour tenir la carabine;
 - pratiquer les techniques de visée; et

- pratiquer les techniques de tir à la carabine.

Point d'enseignement 3

Diriger une activité sur les occasions d'instruction de la phase deux

Durée : 5 min

Méthode : Activité en classe

ACTIVITÉ

OBJECTIF

L'objectif de cette activité est de familiariser les cadets avec les OREN enseignés pendant l'instruction de la phase deux.

RESSOURCES

- Étiquettes d'OREN à l'[annexe B](#).
- Étiquettes des énoncés d'OREN qui sont à l'[annexe B](#).
- Ruban.

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ

S.O.

INSTRUCTIONS SUR L'ACTIVITÉ

- Placer les étiquettes côté recto vers le bas sur les bureaux de la salle de classe.
- Demander à un cadet de se lever et de lire à voix haute son étiquette.
- Le cadet qui croit avoir l'OREN ou l'énoncé de l'OREN correspondant doit se lever.
- Les autres cadets doivent confirmer s'il s'agit d'une association correcte.
- Les OREN et les énoncés d'OREN correspondants seront fixés avec du ruban adhésif sur un tableau de papier/un tableau blanc/un mur.
- Continuer jusqu'à ce que tous les OREN soient passés.

MESURES DE SÉCURITÉ

S.O.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 3

La participation des cadets à l'activité servira de confirmation de l'apprentissage de ce PE.

CONFIRMATION DE FIN DE LEÇON

La participation des cadets à l'activité du PE3 servira de confirmation de l'apprentissage de cette leçon.

CONCLUSION

DEVOIR/LECTURE/PRATIQUE

S.O.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

S.O.

OBSERVATIONS FINALES

La connaissance des sujets qui seront traités au cours de la phase deux aide à susciter l'intérêt des cadets pour l'année d'instruction. La connaissance des occasions offertes au cours de l'année d'instruction peut aider à motiver les cadets dans leur domaine d'intérêt particulier.

COMMENTAIRES/REMARQUES À L'INSTRUCTEUR

S.O.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- A0-010 OAIC 11-03 D Cad 2. (2006). *Mandat du programme des cadets*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.
- A0-045 Cadets Canada. (2007). *À propos du programme – L'historique*. Extrait le 19 février 2007 du site http://www.cadets.ca/about-nous/histo_f.asp.
- C0-013 Patrimoine canadien. (2007). *Cérémonial et promotion des symboles canadiens*. Extrait le 4 mai 2007 du site http://www.canadianheritage.gc.ca/progs/cpsc-ccsp/sc-cs/index_f.cfm.
- C0-081 Citoyenneté et Immigration Canada. (aucune date). *Droits et responsabilités d'un citoyen canadien*. Extrait le 4 avril 2007 du site <http://cic.gc.ca/French/citizen/rights-fs.html>.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC



CADETS DE LA MARINE ROYALE CANADIENNE

PHASE DEUX

GUIDE PÉDAGOGIQUE



SECTION 2

OCOM M207.02 – RECONNAÎTRE LES ASPECTS HISTORIQUES DES CADETS DE LA MARINE ROYALE CANADIENNE (CMRC)

Durée totale :

30 min

PRÉPARATION

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À LA LEÇON

Les ressources nécessaires à l'enseignement de cette leçon sont énumérées dans la description de leçon qui se trouve dans l'A-CR-CCP-602/PG-002, chapitre 4. Les utilisations particulières de ces ressources sont indiquées tout au long du guide pédagogique, notamment au PE pour lequel elles sont requises.

Réviser le contenu de la leçon pour se familiariser avec la matière avant d'enseigner la leçon.

Photocopier des mots croisés de l'[annexe E](#) pour chaque cadet. Faire une photocopie de la clé de correction fournie à l'[annexe F](#).

DEVOIR PRÉALABLE À LA LEÇON

S.O.

APPROCHE

L'exposé interactif a été choisi pour le PE1 et le PE2, afin d'initier les cadets aux aspects historiques des Cadets de la Marine royale canadienne (CMRC).

Une activité en classe a été choisie pour le PE3, parce qu'il s'agit d'une façon interactive de stimuler l'esprit et l'intérêt des cadets.

INTRODUCTION

RÉVISION

S.O.

OBJECTIFS

À la fin de la présente leçon, les cadets doivent être en mesure de reconnaître les aspects historiques des CMRC.

IMPORTANCE

Il est important que les cadets apprennent de quelle façon le mouvement des Cadets de la Marine a été créé et comment il a évolué au cours des années. Cela peut aider les cadets à comprendre la riche histoire du programme des cadets, le rôle important que le programme a joué et de quelle façon il est devenu une organisation comme on la connaît aujourd'hui.

Point d'enseignement 1**Présenter les événements importants du Programme des Cadets de la Marine**

Durée : 10 min

Méthode : Exposé interactif

LES ASSOCIATIONS D'EXERCICE MILITAIRE

L'année 1862 marque la formation des associations d'exercice militaire; leur création fut poussée par la guerre civile américaine et par la crainte des raids des Fenians. Ces associations formèrent les premières unités de cadets et marquèrent l'émergence du Mouvement des Cadets du Canada (MCC). Ces associations d'exercice militaire avaient des membres âgés de 13 à 60 ans. Il fallut attendre jusqu'en 1879 pour que se fasse la distinction entre les cadets d'âge scolaire et les miliciens, lorsque l'autorisation fut donnée pour créer des Institutions éducationnelles associées d'exercice de précision. Les jeunes hommes âgés de plus de 14 ans sont alors invités à participer sans risque d'être engagés au service actif.



Le fenianisme était le nom donné à l'Irish Republican Brotherhood (IRB). L'IRB fut formée en Irlande, en 1858, pour créer une Irlande libre et indépendante. De nombreux membres vivaient en Amérique du Nord et certains se dirigeaient vers des terres au Canada, le long du fleuve Saint-Laurent.

FORMATION DE LA LIGUE NAVALE DU CANADA (LNC)

La Ligue navale du Canada a été fondée en 1895 pour appuyer les pressions en vue de créer la Marine canadienne comme entité distincte de la Royal Navy. La première Boy's Naval Brigade (Brigade navale pour garçons) fut formée en 1917.

LE CADRE DES OFFICIERS

En 1908, le premier cadre d'officiers commissionnés, le Corps d'instructeurs de cadets scolaires, a été formé et rémunéré par le ministère de la Milice et de la Défense pour diriger l'exercice militaire et le conditionnement physique dans les écoles participantes. Ce corps d'instructeurs de cadets scolaires (Milice) fut dissout en 1921 pendant une courte période de réorganisation. Le 1^{er} juin 1921, le cadre réapparaît sous le nom de Services des cadets du Canada. Il faisait partie de l'Armée canadienne. Ce groupe est l'ancêtre du Cadre des instructeurs de cadets.

RÉPERCUSSIONS DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

Plusieurs milliers d'anciens Cadets de la Marine ont servi dans les forces de Sa Majesté pendant la Première Guerre mondiale.

L'instruction des cadets se voit interrompue pendant les vingt années suivant la Première Guerre mondiale. Les meilleurs corps de cadets au Canada réussissent à survivre, malgré la dépression et la baisse de l'intérêt public.

RÉPERCUSSIONS DE LA DEUXIÈME GUERRE MONDIALE

Le début de la Deuxième Guerre mondiale apporte le renouvellement de l'intérêt public envers l'instruction des cadets et plusieurs corps de cadets sont mis sur pied dans des écoles secondaires. Cependant, ce n'est qu'à la Deuxième Guerre mondiale que la Marine royale canadienne devient partenaire avec la Ligue navale comme commanditaire des Cadets de la Marine royale canadienne. À ce moment, les officiers furent ajoutés à la feuille de paye de la MRC.

Suite à la Deuxième Guerre mondiale, des quotas sont imposés afin de réduire le nombre de cadets (de la Marine, de l'Armée et de l'Air) à 75 000 membres.

AJOUT DU TITRE « ROYAL »

À la fin de la Deuxième Guerre mondiale, Sa Majesté le Roi George VI a conféré le titre « Royal » au programme des cadets, et il en devient l'amiral. Ainsi les Cadets de la Marine royale canadienne, les Cadets royaux de l'Armée canadienne et les Cadets de l'Aviation royale canadienne sont créés afin de reconnaître l'ampleur de la contribution des anciens cadets à la guerre.



On estime qu'environ 230 000 anciens Cadets de la Marine, de l'Armée et de l'Air ont servi dans les forces de Sa Majesté pendant la Deuxième Guerre mondiale.

L'UNIFICATION DES FORCES CANADIENNES



L'unification des Forces canadiennes s'est faite le 1^{er} février 1968, lorsque le gouvernement canadien fusionna la Marine royale du Canada, l'Armée canadienne et l'Aviation royale du Canada en une structure unifiée.

Plusieurs changements ont été faits au monde des cadets :

- les Cadets de la Marine se retrouvent sous le contrôle des Forces canadiennes afin de normaliser les trois Organisations de cadets;
- la Direction des cadets est créée à Ottawa pour établir les politiques et coordonner les activités des trois éléments des cadets;
- les officiers des Cadets de la Marine deviennent des officiers commissionnés des Forces canadiennes; et
- tous les officiers des cadets font désormais partie du Cadre des instructeurs de cadets.

L'INCLUSION DES FILLES DANS LE PROGRAMME DES CADETS

En 1882, le Highland Cadet Corps est inauguré à l'école primaire de Guelph. Peu de temps après, une compagnie composée uniquement de filles, nommée les Filles du régiment, a aussi été créée. Les filles participent alors de façon non officielle au programme des cadets.

Pendant et après la Deuxième Guerre mondiale, on pouvait toujours trouver quelques corps de cadets ayant intégré un peloton ou une compagnie composé de filles. Mais ces cadettes « non officielles » ne pouvaient pas légalement être entraînées, outillées, nourries ou transportées et n'avaient pas le droit de participer aux camps d'été.

En 1950, la Ligue forme le Corps des cadettes de la Ligue navale pour les jeunes filles jusqu'à ce qu'elles soient autorisées à devenir membre du corps des Cadets de la Marine.

Ce n'est que le 30 juillet 1975, lorsque le Parlement amenda la loi applicable en remplaçant le mot « garçons » par « personnes », que les filles furent autorisées à devenir membres des Cadets de la Marine, de l'Armée et de l'Aviation.



Même si les jeunes filles étaient autorisées à devenir membre des Cadets de la Marine à compter de 1975, le dernier Corps des cadettes de la Ligue navale du Canada ne mit pas fin à ses activités avant 1997.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 1

QUESTIONS

- Q1. Quel est le nom de l'organisation qui a formé les premières unités de cadets?
- Q2. Comment le terme « royale » fut-il ajouté au programme des cadets? Pourquoi?
- Q3. En quelle années les jeunes filles furent-elles intégrées officiellement au programme des cadets?

RÉPONSES ANTICIPÉES

- R1. Les associations d'exercice militaire.
- R2. À la fin de la Deuxième Guerre mondiale, en 1942, Sa Majesté le Roi George VI est devenu l'amiral, et a conféré le titre « Royal » au programme des cadets afin de reconnaître l'ampleur de la contribution des anciens cadets à la guerre.
- R3. 1975.

Point d'enseignement 2

Présenter les dates importantes de la Ligue navale du Canada

Durée : 10 min

Méthode : Exposé interactif

FORMATION ET DÉBUTS

La Ligue navale du Canada (LNC) fut formée parce qu'on avait des doutes sur la capacité de la Marine royale à protéger les territoires dispersés de l'Empire. C'est donc pour assurer la défense maritime que la Ligue navale est mise sur pied en Angleterre. La première succursale canadienne de la LNC fut formée en 1895 pour remplir le même rôle. Au cours des premières années, les succursales canadiennes soutenaient officieusement un programme de formation pour les jeunes, qui avait pour but de les encourager à choisir la carrière de marin et à offrir une formation de base sur l'art d'être un bon citoyen et un bon marin.

Les efforts soutenus pour l'amélioration de la défense maritime ont aidé le gouvernement à rédiger la politique navale du Canada et à créer la Marine canadienne, prédécesseur de la Marine royale du Canada, en 1910.

RÉPERCUSSIONS DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

Pendant la Première Guerre mondiale, la Ligue navale devait s'occuper du recrutement du personnel pour la Marine et la marine marchande. Elle devait aussi s'occuper de l'hébergement des marins, du bien-être des personnes à charge des marins et, à la fin de la guerre, de la réhabilitation des anciens combattants de la Marine.

Après la guerre, la LNC a continué de chercher des appuis pour l'adoption d'un drapeau canadien et la marine marchande. Elle a aussi assuré le maintien des infrastructures d'hébergement près des côtes pour le personnel marin. L'enrôlement de diplômés de la Boys' Naval Brigade a facilité en 1923 la fondation de la réserve de la Marine royale du Canada. Un programme semblable a été mis sur pied pour les entreprises canadiennes de transport afin d'encourager les ex-cadets à travailler dans la marine marchande.

RÉPERCUSSIONS DE LA DEUXIÈME GUERRE MONDIALE

Pendant la Deuxième Guerre mondiale, la Ligue exploite 24 auberges dans différents ports, elle fournit des commodités et des vêtements spéciaux aux marins en visite et à ceux de la Marine royale du Canada et de la marine marchande.

FORMATION DU CORPS DES CADETS DE LA LIGUE NAVALE

En 1948, la Ligue navale fonde le Corps des cadets de la Ligue navale pour les jeunes hommes, se consacrant ainsi à son objectif principal : appuyer la formation de la jeunesse et faire la promotion des Affaires maritimes. Comme l'âge minimal pour faire partie des Cadets de la Marine était de 14 ans, on voyait la nécessité de regrouper les garçons plus jeunes. En 1950, elle fonde ensuite le Corps des cadettes de la Ligue navale du Canada pour les jeunes filles.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 2

QUESTIONS

- Q1. En quelle année fut formée la LNC?
- Q2. En quelle année fut fondé le Corps des cadets de la Ligue navale pour les jeunes hommes?
- Q3. En quelle année fut fondé le Corps des cadettes de la Ligue navale du Canada pour les jeunes filles?

RÉPONSES ANTICIPÉES

- R1. 1895.
- R2. 1948.
- R3. 1950.

Point d'enseignement 3

Diriger une activité portant sur les aspects historiques des
CMRC

Durée : 5 min

Méthode : Activité en classe

ACTIVITÉ

OBJECTIF

Diriger une activité portant sur les aspects historiques des CMRC

RESSOURCES

- Des stylos et crayons.
- Le jeu de mots croisés qui est à l'[annexe E](#).
- La clé de correction fournie à l'[annexe F](#).

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ

S.O.

INSTRUCTIONS SUR L'ACTIVITÉ

- Distribuer des copies du jeu de mots croisés qui sont à l'[annexe E](#).
- Allouer de trois à quatre minutes pour que les cadets puissent faire le jeu de mots croisés individuellement.
- Réviser les réponses avec le groupe en utilisant la clé de correction de l'[annexe F](#).

MESURES DE SÉCURITÉ

S.O.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 3

La participation des cadets à cette activité servira de confirmation de l'apprentissage de ce PE.

CONFIRMATION DE FIN DE LEÇON

L'achèvement des mots croisés au PE3 servira de confirmation de l'apprentissage de cette leçon.

CONCLUSION

DEVOIR/LECTURE/PRATIQUE

S.O.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

S.O.

OBSERVATIONS FINALES

La reconnaissance des aspects historiques d'une organisation nous permet de comprendre comment elle a été formée et comment elle est arrivée à devenir ce qu'elle est aujourd'hui. Les cadets pourront ainsi connaître la riche histoire du Programme des Cadets de la Marine, le rôle important qu'il a joué et de quelle façon il est devenu une organisation comme celle d'aujourd'hui.

COMMENTAIRES/REMARQUES À L'INSTRUCTEUR

S.O.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- A0-045 Cadets Canada. (2007). *À propos du programme – L'historique*. Extrait le 19 février 2007 du site http://www.cadets.ca/about-nous/histo_f.asp.
- C1-097 Ligue navale du Canada. (2007). *À propos de la Ligue navale – Historique*. Extrait le 13 mars 2007 du site <http://www.navyleague.ca/fra/index.asp>.
- C1-097 Ligue navale du Canada. (2007). *À propos de la Ligue navale – dates significatives*. Extrait le 13 mars 2007 du site <http://www.navyleague.ca/fra/bienvenue/dates.asp>.



CADETS DE LA MARINE ROYALE CANADIENNE

PHASE DEUX

GUIDE PÉDAGOGIQUE



SECTION 3

OCOM M207.03 – RECONNAÎTRE LES RÔLES ET RESPONSABILITÉS DU RÉPONDANT LOCAL

Durée totale :

30 min

PRÉPARATION

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À LA LEÇON

Les ressources nécessaires à l'enseignement de cette leçon sont énumérées dans la description de leçon qui se trouve dans l'A-CR-CCP-602/PG-002, chapitre 4. Les utilisations particulières de ces ressources sont indiquées tout au long du guide pédagogique, notamment au PE pour lequel elles sont requises.

Réviser le contenu de la leçon pour se familiariser avec la matière avant d'enseigner la leçon.

Communiquer avec les membres du répondant local et les inviter à participer au présent OCOM.

DEVOIR PRÉALABLE À LA LEÇON

S.O.

APPROCHE

L'exposé interactif a été choisi pour la présente leçon, car il permet d'attirer l'attention des cadets sur le rôle et les responsabilités du répondant local et de présenter la matière de base au sujet du répondant local du corps de cadets.

INTRODUCTION

RÉVISION

S.O.

OBJECTIFS

À la fin de la présente leçon, le cadet doit être en mesure de reconnaître le rôle et les responsabilités du répondant local.

IMPORTANCE

Il est important que les cadets reconnaissent le rôle et les responsabilités du répondant local car la Ligue navale du Canada (LNC) est associée au ministère de la Défense nationale (MDN) pour parrainer le Programme des Cadets de la Marine. Les cadets devraient connaître le rôle que joue la Ligue navale du Canada dans ce partenariat.

Point d'enseignement 1**Définir « répondant » et comité répondant/succursale**

Durée : 5 min

Méthode : Exposé interactif

RÉPONDANT

Pour le corps de cadets, un répondant est l'organisme ou les personnes qui, au nom du Chef d'état-major de la Défense et conjointement avec les Forces canadiennes (FC) et le répondant-superviseur, assument la responsabilité de l'organisation et de l'administration du corps de cadets.

SUCCURSALE LOCALE DE LA LNC

Une succursale est un comité de soutien de travail, membre de la LNC et supervisée par elle, établi à un corps de cadets et qui est composé de personnes qui sont approuvées, enregistrées et sélectionnées conformément à la politique de la LNC pour remplir les fonctions nécessaires au soutien du corps de cadets.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 1

QUESTIONS

- Q1. Qu'est-ce qu'un répondant?
- Q2. Qu'est-ce qu'une succursale de la LNC?
- Q3. Quelles lignes directrices ou politiques les membres de la succursale de la LNC doivent-ils suivre pour devenir membres?

RÉPONSES ANTICIPÉES

- R1. Dans le cadre du corps de cadets, un répondant est l'organisme ou les personnes qui, au nom du Chef d'état-major de la Défense et conjointement avec les Forces canadiennes (FC) et le répondant-superviseur, assument la responsabilité de l'organisation et de l'administration du corps de cadets.
- R2. Une succursale de la LNC est un comité de soutien de travail, membre de la LNC et supervisée par elle, établi à un corps de cadets pour remplir les fonctions nécessaires au soutien du corps.
- R3. Les membres de la succursale de la LNC doivent être approuvés, enregistrés et sélectionnés conformément à la politique de la LNC.

Point d'enseignement 2**Décrire l'organisme responsable local**

Durée : 10 min

Méthode : Exposé interactif

SUCCURSALE LOCALE DE LA LNC

Aux échelles provinciale et nationale, la LNC collabore avec le MDN pour assurer la structure, les conseils et les ressources nécessaires au soutien de chaque corps de Cadets de la Marine. La LNC agit comme répondant principal pour tous les corps de Cadets de la Marine au Canada, en passant par les succursales locales désignées pour chaque corps de cadets. Chaque corps de cadets doit avoir une succursale locale afin d'être exploité conformément à la Loi sur la défense nationale (LDN).

La succursale locale est composée de bénévoles civils qui doivent effectuer diverses tâches et prendre diverses responsabilités pour le corps de cadets. La succursale locale peut être composée de parents ou d'un groupe de personnes qui appartiennent à une même organisation, comme une succursale de la Légion royale canadienne ou un Lions Club local.



À ce stade-ci, on devrait discuter de la succursale locale de la LNC avec les cadets. On devrait faire savoir aux cadets, les personnes qui occupent les postes de direction (président, vice-président, trésorier et secrétaire). Il est recommandé d'inviter ces personnes au corps de cadets pour le présent OCOM.

Voici une liste des postes du comité exécutif et les principales responsabilités qui sont rattachées à ces postes.

Président de la succursale. Le président de la succursale est l'officier supérieur de la LCN à la succursale et il est responsable de toutes les activités et les fonctions de la succursale. Tous les membres de la succursale doivent tenir le président au courant de leurs activités, et le président, à son tour, doit renseigner la succursale au sujet des activités de la succursale.

Vice-président. Le vice-président assiste le président et agit en son nom pendant son absence.

Secrétaire. Le secrétaire est responsable de tenir à jour tous les dossiers de la succursale et de s'occuper de la correspondance. Pendant les réunions de la succursale et les réunions générales, le secrétaire est responsable de rédiger le procès-verbal.

Trésorier. Le trésorier est responsable de tenir tous les dossiers financiers et de traiter les transactions. Toutes les dépenses doivent être enregistrées à des fins de budgétisation et de communication de l'information financière.

Vice-président des Cadets de la Marine. La vice-présidence des Cadets de la Marine est occupée, dans la plupart des cas, lorsqu'un comité parraine plus d'un corps de cadets et/ou un corps de cadets de la Ligue navale. Dans ce cas, le vice-président des Cadets de la Marine constitue le lien principal entre la succursale et le corps de cadets.

RÉPONDANTS SECONDAIRES

Certains corps de cadets ont un répondant secondaire qui peut aider à effectuer des tâches comme les campagnes de financement pour le corps. Les répondants secondaires se constituent normalement en les organisations suivantes, sans s'y limiter : un comité de parents, une Légion royale canadienne, un Lions Club, ou un Rotary Club. Ces organisations peuvent faire des dons annuels au corps de cadets en passant par la succursale de la LNC.



Un comité de parents est normalement composé de parents de cadets actuels ou anciens du corps de cadets. Ces parents joignent leurs efforts pour collecter des fonds supplémentaires pour les activités du corps de cadets.

La Légion royale canadienne est la plus importante organisation d'Anciens combattants et de service communautaire au pays, et elle contribue avec des millions de dollars et des heures de bénévolat pour aider les Canadiens et Canadiennes, particulièrement les Anciens combattants, les aîné(e)s et les jeunes.

Les Lions Clubs constituent la plus grande organisation de club philanthropique au monde et elle est d'envergure internationale.

L'objectif principal d'un club Rotary est de cultiver l'idéal de servir auquel aspire toute profession honorable.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 2

QUESTIONS

- Q1. Avec qui la LNC collabore-t-elle pour offrir du soutien à tous les corps de Cadets de la Marine?
- Q2. Qui est le répondant principal de chaque corps de cadets?
- Q3. Quelle est le rôle principal du président de la succursale?

RÉPONSES ANTICIPÉES

- R1. Le MDN.
- R2. La succursale locale de la LNC.
- R3. Le président de la succursale est l'officier supérieur de la LCN à la succursale et il est responsable de toutes les activités et les fonctions de la succursale.

Point d'enseignement 3

Expliquer le rôle et les responsabilités du comité répondant/ de la succursale

Durée : 10 min

Méthode : Exposé interactif



Discuter du rôle et des responsabilités en utilisant des exemples propres au corps de cadets.

RÔLE DE LA SUCCURSALE DE LA LNC

La succursale a le rôle de s'assurer que les responsabilités sont assumées conformément au protocole d'entente, pour que le programme de cadets au Canada soit mis en œuvre correctement et efficacement.

RESPONSABILITÉS DE LA SUCCURSALE DE LA LNC

Organiser des activités de financement

La succursale a la responsabilité d'organiser des activités de financement en collaboration avec le commandant du corps de cadets. La succursale doit produire des rapports annuels lorsque la loi l'exige.

Recruter des cadets

La succursale a la responsabilité d'organiser des campagnes dans la communauté locale pour inciter des cadets à devenir membres du corps de cadets.

Attirer des officiers au corps de cadets

La succursale a la responsabilité de diriger des campagnes locales pour inciter des candidats éventuels dans la communauté à devenir membre du Cadre des instructeurs de cadets (CIC) et des instructeurs civils. Cette action est dirigée en fonction des besoins confirmés par le commandant du corps de cadets.

Sélectionner des bénévoles

La succursale a la responsabilité de déterminer et de diriger le processus de sélection des bénévoles éventuels. La succursale a la responsabilité d'achever le processus et de fournir les résultats à la succursale.

Fournir des bureaux et des installations de formation adéquats

La succursale est responsable de fournir le bureau et les installations de formation adéquats, lorsque le MDN ne les fournit pas. Cela doit comprendre les exigences en matière d'assurance, au besoin.

Participer à des nominations de cadets à des rangs supérieurs

La succursale est responsable de fournir un membre qui participera au processus de sélection de cadets supérieurs à des rangs de maître de 1^{re} classe (m 1), premier maître de 2^e classe (pm 2) et premier maître de 1^{re} classe (pm 1).

Participer à des sélections pour le CIEC/les échanges

La succursale est responsable de coopérer avec le commandant du corps de cadets pour promouvoir les cours d'été et les échanges, et pour participer au processus de sélection connexe, conformément aux ententes entre la succursale et le MDN et à leurs responsabilités.

Participer à des sélections pour les distinctions honorifiques

La succursale est responsable de participer au processus de sélection conjoint pour les distinctions honorifiques de la ligue et de lancer le processus de sélection pour les prix propres à la ligue.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 3**QUESTIONS**

- Q1. Quel rôle joue la succursale dans les activités de financement?
- Q2. Qui a la responsabilité de recruter les officiers du CIC, les instructeurs civils et les cadets pour le corps de cadets?
- Q3. Qui a la responsabilité de fournir le bureau et les installations de formation?

RÉPONSES ANTICIPÉES

- R1. La succursale a la responsabilité d'organiser des activités de financement en collaboration avec le commandant du corps de cadets.
- R2. La succursale de la LNC.
- R3. La succursale de la LNC.

CONFIRMATION DE FIN DE LEÇON**QUESTIONS**

- Q1. Qu'est-ce qu'un répondant?
- Q2. Quels sont les postes de direction de la succursale?
- Q3. Qui a la responsabilité de sélectionner les bénévoles?

RÉPONSES ANTICIPÉES

- R1. Pour le corps de cadets, un répondant est l'organisme ou les personnes qui, au nom du Chef d'état-major de la Défense et conjointement avec les Forces canadiennes (FC) et le répondant-superviseur, assument la responsabilité de l'organisation et de l'administration du corps de cadets.
- R2. Le président, le vice-président, le trésorier, le secrétaire de la succursale, et parfois le vice-président des Cadets de la Marine.
- R3. La succursale de la LNC.

CONCLUSION

DEVOIR/LECTURE/PRATIQUE

S.O.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

S.O.

OBSERVATIONS FINALES

La LNC collabore avec le MDN pour s'assurer que le corps de Cadets de la Marine possède toutes les ressources nécessaires pour réaliser le programme de manière efficace. Il est important que les cadets connaissent le rôle des succursales de la LNC parce que ces bénévoles travaillent fort pour soutenir chaque unité de cadets locale. Le corps des Cadets de la Marine ne pourrait pas fonctionner sans les efforts de la succursale locale.

COMMENTAIRES/REMARQUES À L'INSTRUCTEUR

Cet OCOM peut être enseigné par un membre de la succursale locale de la LNC. Le conférencier doit être informé sur les PE avant le début de la leçon.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- A0-040 2005-113124 D Cad. (2005). *Memorandum of Understanding Between the DND and the Leagues*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.
- C1-068 NL (105) E. Stewart, R.G., CD. (2002). *Guide for Local Branches (Part One)*. Ottawa, ON, Ligue navale du Canada.
- C1-069 NL (106) E. Stewart, R.G., CD. (2002). *Guide for Local Branches (Part Two)*. Ottawa, ON, Ligue navale du Canada.



CADETS DE LA MARINE ROYALE CANADIENNE

PHASE DEUX

GUIDE PÉDAGOGIQUE



SECTION 4

OCOM M207.04 – IDENTIFIER LES OCCASIONS D'INSTRUCTION DE DEUXIÈME ANNÉE DU CIEC

Durée totale :

30 min

PRÉPARATION

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À LA LEÇON

Les ressources nécessaires à l'enseignement de cette leçon sont énumérées dans la description de leçon qui se trouve dans l'A-CR-CCP-602/PG-002, chapitre 4. Les utilisations particulières de ces ressources sont indiquées tout au long du guide pédagogique, notamment au PE pour lequel elles sont requises.

Réviser le contenu de la leçon pour se familiariser avec la matière avant d'enseigner la leçon.

DEVOIR PRÉALABLE À LA LEÇON

S.O.

APPROCHE

La discussion de groupe a été choisie pour le PE1, parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments sur les occasions d'instruction de la deuxième année au CIEC.

L'exposé interactif a été choisi pour le PE2 pour initier les cadets aux occasions d'instruction de deuxième année au CIEC et stimuler leur intérêt.

INTRODUCTION

RÉVISION

S.O.

OBJECTIFS

À la fin de la présente leçon, le cadet devra être en mesure d'identifier les occasions d'instruction de deuxième année au CIEC.

IMPORTANCE

Il est important que les cadets identifient les occasions d'instruction de deuxième année qui leur sont offertes au CIEC car ils doivent décider s'ils vont faire une demande d'admission et à quels cours ils vont s'inscrire.

Point d'enseignement 1

Discuter des domaines spécialisés de l'instruction de la deuxième année au CIEC

Durée : 10 min

Méthode : Discussion de groupe

CONNAISSANCES PRÉALABLES



L'objectif d'une discussion de groupe est d'obtenir les renseignements ci-après auprès du groupe, à l'aide des conseils pour répondre aux questions ou animer la discussion, et des questions suggérées fournies.

LEADERSHIP/TIR DE PRÉCISION/EXERCICE MILITAIRE ET CÉRÉMONIAL

Ces trois domaines spécialisés sont offerts dans un seul cours à ce niveau. Les cadets acquerront les connaissances et les compétences requises pour améliorer leur leadership. Parmi les activités, notons :

- le leadership;
- l'instruction en tir de précision;
- les activités récréatives de tir de précision et de biathlon;
- l'exercice militaire et les activités du cérémonial de la Marine;
- les manœuvres à pied avancées;
- donner des commandements;
- l'exercice avec le sabre;
- l'exercice de garde du drapeau; et
- l'exécution des cérémonies.

CONDITIONNEMENT PHYSIQUE ET SPORTS

Les cadets amélioreront leur condition physique personnelle, ainsi que leurs connaissances et leurs habiletés sportives. Parmi les activités, notons :

- les règles du sport; et
- le conditionnement physique personnel.

MUSIQUE

Les cadets développeront leurs connaissances et leurs habiletés pour la musique. Parmi les activités, notons les suivantes :

- apprendre la théorie musicale;
- jouer un instrument dans un ensemble;
- jouer un instrument dans un orchestre militaire; et
- développer des habiletés musicales personnelles.

VOILE

Les cadets développeront des connaissances et des compétences de la navigation à la voile conformément aux divers niveaux de la voile de l'Association canadienne de yachting. La navigation à la voile constitue l'activité principale de ce cours.

MATELOTAGE

Les cadets développeront leurs connaissances et leurs compétences relatives au matelotage. Parmi les activités, notons :

- les opérations de petites embarcations;
- la communication navale;
- le travail de câbles et de cordages; et
- une journée de navigation à bord d'un navire d'entraînement des Cadets de la Marine (NECM).



Écrire les domaines spécialisés sur un tableau blanc ou un tableau de papier. Expliquer les activités qui auront lieu pour chaque domaine.

DISCUSSION DE GROUPE



CONSEILS POUR RÉPONDRE AUX QUESTIONS OU ANIMER UNE DISCUSSION

- Établir les règles de base pour la discussion, p. ex. tout le monde doit écouter respectueusement; ne pas interrompre; une seule personne parle à la fois; ne pas rire des idées des autres; vous pouvez être en désaccord avec les idées, mais pas avec la personne; essayez de comprendre les autres, de la même façon que vous espérez qu'ils vous comprennent, etc.
- Asseoir le groupe dans un cercle et s'assurer que tous les cadets peuvent se voir mutuellement.
- Poser des questions qui incitent à la réflexion; en d'autres mots, éviter les questions à répondre par oui ou par non.
- Gérer le temps, en veillant à ce que les cadets ne débordent pas du sujet.
- Écouter et répondre de façon à exprimer que vous avez entendu et compris le cadet. Par exemple, paraphraser les idées des cadets.
- Accorder suffisamment de temps aux cadets pour répondre aux questions.
- S'assurer que chaque cadet ait la possibilité de participer. Une solution est de faire le tour du groupe et de demander à chaque cadet de donner une brève réponse à la question. Les cadets devraient avoir le choix de passer leur tour.
- Préparer des questions supplémentaires à l'avance.

QUESTIONS SUGGÉRÉES

- Q1. Quelles activités d’instruction d’été vous intéressent?
- Q2. Qui aimerait faire une demande d’admission à l’instruction d’été de cette année? Pourquoi?
- Q3. À quel domaine spécialisé aimeriez-vous vous consacrer? Pourquoi?



D’autres questions et réponses seront soulevées au cours de la discussion de groupe. La discussion ne doit pas se limiter seulement aux questions suggérées.



Renforcer les réponses proposées et les commentaires formulés pendant la discussion de groupe, en s’assurant que tous les aspects du point d’enseignement ont été couverts.

CONFIRMATION DU POINT D’ENSEIGNEMENT 1

La participation des cadets à la discussion de groupe servira de confirmation de l’apprentissage de ce PE.

Point d’enseignement 2

Décrire les cours de la deuxième année au CIEC

Durée : 15 min

Méthode : Exposé interactif



On pourrait demander à un cadet qui a déjà assisté à l’un de ces cours de partager son expérience pour ce PE.

LES COURS RÉGULIERS

Conditionnement physique et sports élémentaires. Le but de ce cours est d’améliorer les connaissances et les habiletés des cadets en conditionnement physique personnel et en sports.

Musique militaire – musicien élémentaire. Le but de ce cours est de présenter les connaissances et les compétences fondamentales en musique et de permettre aux cadets d’atteindre un niveau de base en musique.

LES COURS ÉLÉMENTAIRES

Le leadership élémentaire. Le but de ce cours est de développer les connaissances et les compétences requises pour devenir un chef émergent pour aider à l’accomplissement d’une tâche de leadership auprès des pairs ou au sein d’un petit groupe. Ce cours permet aussi aux cadets de développer les connaissances et les compétences en tir de précision, en exercice militaire et en cérémonial.

Navigation à voile élémentaire. Le but de ce cours est de permettre aux cadets d’acquérir des compétences de base en navigation à voile et d’obtenir son niveau III de la Voile blanche de l’ACY.

Matelotage élémentaire. Le but de ce cours est d'initier les cadets aux opérations de petites embarcations et à la communication navale, de développer leurs compétences dans le travail avancé de câbles et de cordages et de les faire participer à une journée de navigation à bord d'un NECM.



La seule condition préalable à un cours de deuxième année au CIEC est que le cadet ait réussi le programme d'instruction du corps de cadets de la phase deux.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 2

QUESTIONS

- Q1. Comment s'appelle le cours spécialisé en musique de deuxième année?
- Q2. Quel niveau peut-on atteindre dans le cours de base de navigation à voile ?
- Q3. Nommez deux sujets traités dans le cours de base de matelotage ?

RÉPONSES ANTICIPÉES

- R1. Musique militaire – musicien élémentaire.
- R2. Le niveau III de la Voile blanche de l'ACY.
- R3. Les opérations de petites embarcations, les communications navales, le travail de câbles et de cordages et la participation à une journée de navigation à bord d'un NECM.

CONFIRMATION DE FIN DE LEÇON

La participation des cadets à la discussion de groupe servira de confirmation de l'apprentissage de cette leçon.

CONCLUSION

DEVOIR/LECTURE/PRATIQUE

S.O.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

S.O.

OBSERVATIONS FINALES

L'instruction d'été représente un aspect amusant et stimulant du programme des cadets. L'instruction est offerte dans des domaines spécialisés qui pourraient ne pas être accessibles au corps. Les centres d'instruction d'été sont aussi des endroits où on peut faire la connaissance d'autres cadets et se faire des amis dans différents corps au Canada. Il est important que les cadets connaissent les cours d'instruction d'été qui sont offerts pour qu'ils puissent faire une demande d'inscription aux cours qui les intéressent le plus.

COMMENTAIRES/REMARQUES À L'INSTRUCTEUR

Cet OCOM doit être enseigné avant la date limite de demande d'admission au programme d'instruction d'été de la région ou du détachement applicable.

Il est fortement recommandé de faire remplir le formulaire CF 51 – Demande de participation et approbation – Activités estivales de cadets – Emploi – Cours – Échange par les cadets pendant une séance d’instruction, après que le présent OCOM a été enseigné.

Le corps peut choisir de consacrer deux périodes d’instruction complémentaire de plus pour ajouter une séance d’information aux parents.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

A1-019 OAIC 31-03. D Cad 2. (2006). *Aperçu du Programme des Cadets de la Marine*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.



CADETS DE LA MARINE ROYALE CANADIENNE

PHASE DEUX

GUIDE PÉDAGOGIQUE



SECTION 5

OCOM C207.01 – DÉCRIRE LA STRUCTURE DES GRADES DES CADETS ROYAUX DE L'ARMÉE CANADIENNE ET DES CADETS DE L'AVIATION ROYALE CANADIENNE

Durée totale :

30 min

PRÉPARATION

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À LA LEÇON

Les ressources nécessaires à l'enseignement de cette leçon sont énumérées dans la description de leçon qui se trouve dans l'A-CR-CCP-602/PG-002, chapitre 4. Les utilisations particulières de ces ressources sont indiquées tout au long du guide pédagogique, notamment au PE pour lequel elles sont requises.

Réviser le contenu de la leçon pour se familiariser avec la matière avant d'enseigner la leçon.

Photocopier le document de cours des grades de l'[annexe G](#) pour chaque cadet.

Photocopier les feuilles des activités choisies aux [annexes H à J](#).

DEVOIR PRÉALABLE À LA LEÇON

S.O.

APPROCHE

L'exposé interactif a été choisi pour le PE1, pour initier et attirer l'attention des cadets sur la structure des grades des Cadets royaux de l'Armée canadienne et des Cadets de l'Aviation royale du Canada, de stimuler leur intérêt et présenter la matière de base.

Une activité en classe a été choisie pour le PE2, parce qu'il s'agit d'une façon interactive de stimuler l'esprit et l'intérêt des cadets.

INTRODUCTION

RÉVISION

S.O.

OBJECTIFS

À la fin de cette leçon, le cadet doit être en mesure de décrire la structure des grades des Cadets royaux de l'Armée canadienne et des Cadets de l'Aviation royale du Canada.

IMPORTANCE

Il est important que les cadets identifient la structure des grades des Cadets royaux de l'Armée canadienne et des Cadets de l'Aviation royale du Canada pour mieux comprendre la structure des autres organisations.

La connaissance de la structure et des insignes des grades aidera les cadets à s'adresser à d'autres cadets et à comprendre les différences et les similitudes entre les Cadets de la Marine, les cadets de l'Armée et les cadets de l'Air.

Point d'enseignement 1

Identifier la structure des grades des cadets de l'Armée et des cadets de l'Air

Durée : 10 min






















Méthode : Exposé interactif



Les grades des cadets de l'Armée et des cadets de l'Air ont des chevrons et des couronnes, tout comme ceux des Cadets de la Marine. Par contre, les Cadets de la Marine ont une ancre et les cadets de l'Air ont une hélice sur certains insignes.

Distribuer les feuilles des insignes des grades des cadets qui se trouve à l'[annexe G](#) et initier brièvement les cadets aux grades des cadets de l'Armée et des cadets de l'Air.

INSIGNES DES GRADES DES CADETS

GRADES DE CADET DE LA MARINE	GRADES DE CADET DE L'ARMÉE	GRADES DE CADET DE L'AIR
MATELOT DE 3 ^e CLASSE (MAT 3) (PAS D'INSIGNE)	CADET (PAS D'INSIGNE)	CADET DE L'AIR (CAD) (PAS D'INSIGNE)
MATELOT DE 2 ^e CLASSE (MAT 2) 	SOLDAT (SDT) 	CADET-AVIATEUR DE 1 ^{re} CLASSE 
MATELOT DE 1 ^{re} CLASSE (MAT 1) 	CAPORAL (CPL) 	CAPORAL (CPL) 
MATELOT-CHEF (MATC) 	CAPORAL-CHEF (CPLC) 	CAPORAL DE SECTION (CPL S) 
MAITRE DE 2 ^e CLASSE (M 2) 	SERGENT (SGT) 	SERGENT (SGT) 
MAITRE DE 1 ^{re} CLASSE (M 1) 	ADJUDANT (ADJ) 	SERGENT DE SECTION (SGT S) 
PREMIER MAITRE DE 2 ^e CLASSE (PM 2) 	ADJUDANT-MAITRE (ADJUM) 	ADJUDANT DE 2 ^e CLASSE (ADJ 2) 
PREMIER MAITRE DE 1 ^{re} CLASSE (PM 1) 	ADJUDANT-CHEF (ADJUC) 	ADJUDANT DE 1 ^{re} CLASSE (ADJ 1) 

D Cad 3, 2007, Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale

Figure 7-5-1 Grades des cadets

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 1

QUESTIONS

- Q1. À quoi ressemble l'insigne de grade d'un caporal?
- Q2. Quel grade a deux chevrons et une feuille d'érable?
- Q3. À quoi ressemble l'insigne de grade d'un adjudant?
- Q4. À quoi ressemble l'insigne de grade d'un cadet de l'Air de 1^{re} classe?
- Q5. Quel est le plus haut grade qu'un cadet de l'Air peut atteindre?

RÉPONSES ANTICIPÉES

- R1. Deux chevrons.
- R2. Caporal-chef (cplc).
- R3. À une couronne.
- R4. À une hélice.
- R5. Adjudant de 1^{re} classe (adj 1).

Point d'enseignement 2

Diriger une activité pour familiariser les cadets avec la structure des grades des cadets de l'Armée et des cadets de l'Air

Durée : 15 min

Méthode : Activité en classe



Choisir l'une des activités suivantes.

ACTIVITÉ 1

OBJECTIF

L'objectif de cette activité est de familiariser les cadets avec les grades des cadets de l'Armée et des cadets de l'Air.

RESSOURCES

- Les insignes des grades des cadets de l'Armée et des cadets de l'Air qu'on trouve à l'[annexe H](#).
- Les actions qu'on trouve à l'[annexe I](#).
- Du ruban.
- Deux sacs, des chapeaux ou des contenants.

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ

Le plancher de grades doit être préparé et le sac des actions à exécuter par les cadets doit être prêt.

Préparer le plancher de grades pour l'activité de tornade :

1. faire deux copies des insignes qu'on trouve à l'[annexe H](#); et
2. coller les grades sur le plancher avec du ruban, en formant un rectangle de quatre par sept et en s'assurant que les grades identiques ne sont pas placés ensemble.

Pour préparer les sacs d'actions :

1. faire une copie des actions qu'on trouve à l'[annexe I](#);
2. découper les actions;
3. diviser les actions en deux groupes : les parties du corps et les grades;
4. plier les bouts de papier; et
5. placer les noms des parties du corps dans un sac et les grades dans l'autre.

INSTRUCTIONS SUR L'ACTIVITÉ

1. Diviser les cadets en groupes de trois à six personnes.
2. Déterminer le temps qui sera alloué à chaque groupe pour faire l'activité. Par exemple, s'il y a deux groupes, chacun d'eux disposera d'environ cinq minutes. S'il y a trois groupes, chacun d'eux disposera d'environ trois à quatre minutes.
3. Dans la mesure du possible, nommer deux ou trois cadets pour aider comme juge.
4. Demander au premier groupe de se placer autour du plancher des grades.
5. Choisir une partie du corps et un grade (une action) dans le sac, le chapeau ou le contenant et les lire à voix haute (p. ex. la main gauche – caporal).
6. Demander aux cadets d'exécuter l'action (p. ex. placer la main gauche sur un grade de caporal).
7. Remettre l'action dans le bon sac, chapeau ou contenant.
8. Choisir une autre action, la lire à voix haute et demander aux cadets de l'exécuter.
9. Si une partie du corps de cadets touche au plancher ou s'il n'exécute pas la bonne action, il est éliminé et doit quitter le plancher des grades.
10. Une fois que tous les cadets ont été éliminés dans le premier groupe, lancer le deuxième groupe, en suivant les mêmes étapes.
11. Continuer jusqu'à ce que tous les cadets aient eu l'occasion de participer à l'activité.



Si des cadets ne veulent pas participer à cette activité, ils peuvent être juges.
Garder du ruban au cas où les grades glisseraient sur le plancher.

MESURES DE SÉCURITÉ

- Les cadets doivent enlever leurs souliers avant d'exécuter cette activité.
- On doit mettre fin à cette activité immédiatement si des cadets se bousculent.

ACTIVITÉ 2

OBJECTIF

L'objectif de cette activité est de familiariser les cadets avec les grades des cadets de l'Armée et des cadets de l'Air.

RESSOURCES

- Des copies de chaque insigne de grade (utiliser autant de grades que le nombre de cadets en classe. S'il y a plus de quatorze cadets, plusieurs cadets peuvent avoir le même grade). Les cartes de grade se trouvent à l'[annexe H](#).
- Du ruban.

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ

Découper les grades, en s'assurant qu'il y en a un pour chaque cadet.

INSTRUCTIONS SUR L'ACTIVITÉ

1. Coller un grade dans le dos de chaque cadet avec du ruban (le cadet ne voit pas le grade qui est collé dans son dos). Les cadets ne doivent pas se parler pendant cette étape.
2. Demander aux cadets de faire le tour en se posant l'un à l'autre des questions à répondre par « oui » ou « non » pour les aider à déterminer le grade qu'ils ont au dos. Par exemple, un cadet peut demander : « Est-ce que j'ai deux chevrons? » À partir des réponses, le cadet doit déterminer le grade qu'il porte. Les cadets ne peuvent pas poser des questions qui comportent des noms de grade précis, comme : « Suis-je un caporal? »
3. Le cadet ne peut poser qu'une seule question à chacun des autres cadets pour déterminer le grade qu'il a au dos. Les cadets doivent passer d'un cadet à l'autre, jusqu'à ce qu'ils aient déterminé leurs grades.
4. Une fois que les cadets ont déterminé leurs grades, ils doivent se rassembler avec tous ceux qui ont le même grade qu'eux, s'il y en a.
5. Après trois minutes, les cadets doivent présenter le grade qu'ils pensent porter, en se fondant sur les réponses qu'ils ont reçues. Par exemple, si un groupe a déterminé qu'il porte un grade avec deux chevrons seulement, il se présente comme ayant le grade de caporal des cadets de l'Air.

MESURES DE SÉCURITÉ

S.O.

ACTIVITÉ 3

OBJECTIF

L'objectif de cette activité de jumelage est de familiariser les cadets avec les grades des cadets de l'Armée et des cadets de l'Air.

RESSOURCES

Les cartes de jumelage des insignes des grades des cadets de l'Armée et des cadets de l'Air qu'on trouve à l'[annexe J](#).

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ

Découper un jeu de cartes de jumelage des grades des cadets de l'Armée et des cadets de l'Air pour chaque groupe de cadets.

INSTRUCTIONS SUR L'ACTIVITÉ

- Diviser les cadets en groupes de deux ou trois personnes.
- Remettre un jeu de cartes de jumelage des grades des cadets de l'Armée et des cadets de l'Air à chaque groupe.
- Demander aux cadets de jumeler le titre avec l'insigne de chaque grade.

MESURES DE SÉCURITÉ

S.O.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 2

La participation des cadets à cette activité servira de confirmation de l'apprentissage de ce PE.

CONFIRMATION DE FIN DE LEÇON

La participation des cadets à l'activité du PE2 servira de confirmation de l'apprentissage de cette leçon.

CONCLUSION

DEVOIR/LECTURE/PRATIQUE

S.O.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

S.O.

OBSERVATIONS FINALES

En étant capables d'identifier les grades des cadets de l'Armée et des cadets de l'Air, les cadets pourront comprendre plus facilement les grades qu'ils portent sur leurs propres uniformes. Les cadets pourront comprendre les différences et les similitudes entre les Cadets de la Marine, les cadets de l'Armée et les cadets de l'Air.

COMMENTAIRES/REMARQUES À L'INSTRUCTEUR

S.O.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

A2-030 OAIC 40-03 D Cad 4. (2005). *Grades des cadets de l'Armée et effectif des corps de cadets*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.

A-CR-CCP-602/PF-002

A3-004 OAIC 51-02 D Cad 4. (2007). *Promotions des cadets de l'Air*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.



CADETS DE LA MARINE ROYALE CANADIENNE

PHASE DEUX

GUIDE PÉDAGOGIQUE



SECTION 6

OCOM C207.03 – DÉCRIRE L'UNITÉ D'AFFILIATION

Durée totale :

30 min

PRÉPARATION

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À LA LEÇON

Les ressources nécessaires à l'enseignement de cette leçon sont énumérées dans la description de leçon qui se trouve dans l'A-CR-CCP-602/PG-002, chapitre 4. Les utilisations particulières de ces ressources sont indiquées tout au long du guide pédagogique, notamment au PE pour lequel elles sont requises.

Réviser le contenu de la leçon pour se familiariser avec la matière avant d'enseigner la leçon.

Inviter un membre de l'unité d'affiliation à participer à la présente leçon.

DEVOIR PRÉALABLE À LA LEÇON

S.O.

APPROCHE

L'exposé interactif a été choisi pour le PE1, pour initier les cadets sur l'histoire de l'unité d'affiliation et de stimuler leur intérêt.

Une activité en classe a été choisie pour le PE2, parce qu'il s'agit d'une façon interactive de stimuler l'esprit et l'intérêt des cadets pour l'histoire de l'unité d'affiliation.

INTRODUCTION

RÉVISION

S.O.

OBJECTIFS

À la fin de la présente leçon, le cadet doit être en mesure de décrire l'unité d'affiliation.

IMPORTANCE

Il est important que les cadets puissent décrire l'unité d'affiliation, car cela les aidera à favoriser un bon rapport, une bonne relation de travail et de la compréhension entre le corps et leur unité d'affiliation.

Point d'enseignement 1

Décrire l'unité d'affiliation

Durée : 15 min

Méthode : Exposé interactif



Ce PE peut être enseigné par un membre de l'unité d'affiliation.

Décrire l'unité d'affiliation, en incluant les éléments suivants :

- sa taille;
- son emplacement;
- son rôle au sein des FC;
- la date de sa formation;
- l'édifice qu'elle occupe;
- ses traditions;
- ses déploiements passés et futurs;
- prix spéciaux/médailles décernés à ses membres;
- son rôle par rapport au corps; et
- d'autres faits intéressants.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 1

QUESTIONS

- Q1. L'unité d'affiliation est composée de combien de membres?
- Q2. Quelle est la date de formation de l'unité d'affiliation?
- Q3. Quels prix/médailles ont été décernés aux membres de l'unité d'affiliation?

RÉPONSES ANTICIPÉES

- R1. La réponse varie en fonction de l'unité.
- R2. La réponse varie en fonction de l'unité.
- R3. La réponse varie en fonction de l'unité.

Point d'enseignement 2**Diriger une activité sur l'unité d'affiliation**

Durée : 10 min

Méthode : Activité en classe

ACTIVITÉ

OBJECTIF

L'objectif de cette activité est de décrire l'unité d'affiliation.

RESSOURCES

- Du papier/papier de bricolage/carton bristol.
- Des crayons et des stylos.
- Des crayons ou des marqueurs de couleur.

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ

S.O.

INSTRUCTIONS SUR L'ACTIVITÉ

Demander aux cadets de créer une affiche (individuellement ou en groupe) qui représente un minimum de cinq caractéristiques de l'unité d'affiliation dont il est question au PE1.

MESURES DE SÉCURITÉ

S.O.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 2

La participation des cadets à cette activité servira de confirmation de l'apprentissage de ce PE.

CONFIRMATION DE FIN DE LEÇON

La participation des cadets à l'activité du PE2 servira de confirmation de l'apprentissage de cette leçon.

CONCLUSION

DEVOIR/LECTURE/PRATIQUE

S.O.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

S.O.

OBSERVATIONS FINALES

L'unité d'affiliation crée un lien de première ligne avec les FC, et elle peut offrir du soutien supplémentaire au corps (p. ex. de l'équipement, du personnel, des installations). La connaissance de l'unité d'affiliation aidera les cadets à favoriser un bon rapport, une bonne relation de travail et de la compréhension entre le corps et leur unité d'affiliation.

COMMENTAIRES/REMARQUES À L'INSTRUCTEUR

L'instructeur de cette leçon peut être un membre du corps de cadets ou de l'unité d'affiliation.

Si l'unité d'affiliation a accès au matériel promotionnel, on pourra l'utiliser comme matériel de référence, d'instruction ou de formation.

Les sujets traités au PE1 peuvent varier pour chaque unité d'affiliation. L'instructeur doit déterminer les faits intéressants de l'unité d'affiliation avant d'enseigner la leçon.

Les affiches créées pendant cette leçon pourraient être utilisées dans un montage dans le cadre de la cérémonie militaire de la revue annuelle.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

S.O.

LES OREN ET OCOM DE LA PHASE DEUX

OREN 201 – Civisme	
Situer le rôle d'un citoyen canadien sensibilisé à l'environnement	
M201.01	Discuter des droits et responsabilités des citoyens canadiens
M201.02	Discuter des principes de gérance de l'environnement
C201.01	Discuter des questions environnementales concernant le Canada
C201.02	Visiter une institution politique municipale, provinciale ou fédérale de la région
C201.03	Visiter une installation de protection de l'environnement municipale, provinciale ou fédérale de la région
C201.04	Participer à une présentation donnée par un conférencier du domaine de l'environnement
C201.05	Participer à une présentation donnée par un représentant du gouvernement
OREN 202 – Service communautaire	
Effectuer un service communautaire	
M202.01	Effectuer un service communautaire
C102.01	Participer à une cérémonie militaire
C102.02	Effectuer un service communautaire
OREN 203 – Leadership	
Démontrer des qualités de leadership entre pairs	
M203.01	Discuter du leadership entre pairs
M203.02	Discuter des principes de leadership
M203.03	Discuter de la communication efficace entre pairs
M203.04	Démontrer la dynamique de groupe positive
M203.05	Discuter des comportements influents
M203.06	Utiliser la résolution de problème
M203.07	Discuter de l'intégrité personnelle comme qualité de leadership
M203.08	Participer à des activités de promotion du travail d'équipe
C203.01	Consigner des entrées dans un journal réflexif
C203.02	Utiliser la résolution de problème
C203.03	Discuter des caractéristiques d'un chef
C203.04	Participer à une présentation donnée par un chef

C203.05	Participer à des activités de renforcement de la confiance
C203.06	Participer à des activités de résolution de problème
OREN 204 – Bonne forme physique et mode de vie sain Mettre à jour le plan d'activité personnel	
M204.01	Faire le test PACER
M204.02	Reconnaître les choix d'aliments sains
M204.03	Reconnaître les bienfaits d'un mode de vie sain
M204.04	Mettre à jour le plan d'activité personnel
M204.05	Faire le test PACER
C204.01	Faire le test PACER
C204.02	Élaborer un plan de nutrition personnel
OREN 205 – Sports récréatifs Participer à des sports récréatifs	
M205.01	Participer à des sports d'équipe récréatifs organisés
C105.01	Participer à une rencontre omnisportive
C105.02	Participer à une activité sportive <i>intra-muros</i> organisée
C105.03	Participer à une activité de course d'orientation
OREN 206 – Tir de précision avec la carabine à air comprimé Participer à une activité récréative de tir de précision avec la carabine à air comprimé	
M206.01	Participer à une activité récréative de tir de précision avec la carabine à air comprimé
C206.01	Pratiquer les techniques pour tenir la carabine
C206.02	Pratiquer les techniques de visée
C206.03	Pratiquer les techniques de tir
OREN 207 – Connaissance générale des cadets Servir dans un corps de Cadets de la Marine	
M207.01	Identifier les occasions d'instruction de la phase deux
M207.02	Reconnaître les aspects historiques des CMRC
M207.03	Reconnaître les rôles et responsabilités du répondant local
M207.04	Identifier les occasions d'instruction de deuxième année du CIEC

C207.01	Décrire la structure des grades des cadets royaux de l'Armée canadienne et des Cadets de l'Aviation royale canadienne
C207.02	Visiter un corps ou un escadron de cadets local
C207.03	Décrire l'unité d'affiliation
C207.04	Participer à une visite de l'unité d'affiliation
OREN 208 – Exercice militaire Exécuter de l'exercice militaire en tant que membre d'une escouade	
M208.01	Tourner à gauche et à droite en marchant
M208.02	Former une file simple de la halte
C208.01	S'exercer à la cérémonie militaire dans le cadre d'une revue
C208.02	Exécuter de l'exercice militaire avec des armes
OREN 211 – Biathlon d'été Participer à des activités compétitives de biathlon d'été	
C211.01	Reconnaître les occasions de biathlon civil
C211.02	Courir sur un terrain à géographie différente
C211.03	Tirer avec la carabine à air comprimé des cadets en se servant d'une bretelle, après une activité physique
C211.04	Participer à une activité compétitive de biathlon d'été
OREN 220 – Marine canadienne et milieu maritime Reconnaître les aspects historiques de la Marine canadienne et du milieu maritime	
M220.01	Reconnaître le rôle joué par les Forces canadiennes (FC) dans les conflits internationaux historiques
M220.02	Reconnaître les lieux historiques navals/maritimes et leur importance
M220.03	Reconnaître les traditions des navires de guerre
M220.04	Participer à une discussion ou une présentation sur un événement commémoratif de la Marine
C220.01	Reconnaître le rôle de la marine marchande
C220.02	Reconnaître le rôle du Canada dans la bataille de l'Atlantique
C220.03	Reconnaître les activités de la Marine au cours de la Deuxième Guerre mondiale

OREN 221 – Travail de câbles et de cordages	
Gréer les palans	
M221.01	Utiliser une estrope pour l'élingage
M221.02	Moucheter un croc
M221.03	Capeler les poulies
M221.04	Identifier les composants des palans
M221.05	Gréer les palans
C221.01	Faire une épissure renversée
C221.02	Faire une épissure à œil
C221.03	Faire une épissure longue
OREN 223 – Navigation d'un navire	
Servir dans un environnement naval	
M223.01	Définir les termes liés aux navires
M223.02	Effectuer un quart de bordée
M223.03	Exécuter des notes avec le sifflet de manœuvrier
M223.04	Lancer l'appel « général »
M223.05	Lancer l'appel du silence
M223.06	Lancer l'appel « continuez »
M223.07	Accoster un navire
C223.01	Définir la terminologie navale
C223.02	Lancer l'appel du bord
C223.03	Identifier l'équipement de sécurité du navire
OREN 224 – Voile	
Naviguer en voilier conformément au niveau I de Voile blanche de l'Association canadienne de yachting	
M224.01	Participer à une discussion sur la structure d'une fin de semaine de voile
M224.02	Se préparer pour l'instruction de la navigation à la voile
M224.03	Gréer un voilier
M224.04	Naviguer en voilier
M224.05	Dégréer un voilier

OREN 225 – Instruction nautique Participer à une fin de semaine d’instruction nautique	
C225.01	Participer à une discussion sur une fin de semaine d’instruction nautique
C225.02A	Effectuer des tâches liées aux opérations de petites embarcations ou de petits navires faisant route
C225.02B	Participer à une activité nautique

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

ÉTIQUETTES D'OREN

OREN 201 Civisme	OREN 206 Tir de précision avec la carabine à air comprimé	OREN 221 Travail de câbles et de cordages
OREN 202 Service communautaire	OREN 207 Connaissance générale des cadets	OREN 223 Navigation d'un navire
OREN 203 Leadership	OREN 208 Exercice militaire	OREN 224 Naviguer en voilier
OREN 204 Bonne forme physique et mode de vie sain	OREN 220 Marine canadienne et milieu maritime	OREN 225 Instruction nautique
OREN 205 Sports récréatifs	OREN 211 Biathlon d'été	

Déterminer le rôle d'un citoyen canadien conscient de l'environnement	Participer à une activité récréative de tir de précision avec la carabine à air comprimé	Gréer les palans
Effectuer un service communautaire	Servir dans un corps de cadets de la Marine	Servir dans la marine
Démontrer des qualités de leadership entre pairs	Exécuter l'exercice militaire en tant que membre d'une escouade	Naviguer avec un voilier conformément au niveau I de la Voile blanche de l'ACY
Mettre à jour le plan d'activité personnel	Reconnaître les aspects historiques de la Marine canadienne et du milieu maritime	Participer à une fin de semaine d'instruction nautique
Participer à des sports récréatifs	Participer à des activités compétitives de biathlon d'été	

AFFICHES SUR LES DIVERS SYMBOLES DU CANADA

CITOYENNETÉ CANADIENNE

DROITS ET LIBERTÉS	RESPONSABILITÉS
Garanties juridiques	Comprendre et respecter les lois canadiennes
Droits à l'égalité	Exprimer librement les opinions tout en respectant les droits et libertés des autres
Liberté de circulation et d'établissement	Offrir notre aide aux membres de la collectivité
Droits des peuples autochtones	S'occuper de notre patrimoine et de notre environnement et les protéger
Liberté de pensée	Éliminer la discrimination et l'injustice
Liberté d'expression	Voter aux élections (municipales, provinciales et fédérales)
Liberté de religion	Appuyer les idéaux canadiens dans la construction de ce pays
La liberté de réunion pacifique	
Le droit aux garanties juridiques	
Le droit de demander un passeport canadien	
Le droit de se porter candidat aux élections	
Le droit de voter aux élections	

Les Armoiries royales du Canada



*Patrimoine canadien – Cérémonial et promotion des symboles canadiens Extrait
le 4 avril 2007 du site http://www.pch.gc.ca/progs/cpsc-ccsp/sc-cs/arm2_f.cfm*

Figure 7C-1 Les Armoiries royales du Canada

Le drapeau national



*Patrimoine canadien – Cérémonial et promotion des symboles canadiens Extrait
le 4 avril 2007 du site http://www.pch.gc.ca/progs/cpsc-ccsp/sc-cs/dfl_f.cfm*

Figure 7C-2 Le drapeau national

Code de gérance de l'environnement

Le gouvernement du Canada souscrit pleinement au principe du développement durable.

Pour traduire concrètement cet engagement dans toutes les sphères de son activité, depuis la gestion immobilière jusqu'à la gestion des déchets en passant par les pratiques d'approvisionnement, le gouvernement prend les engagements suivants :

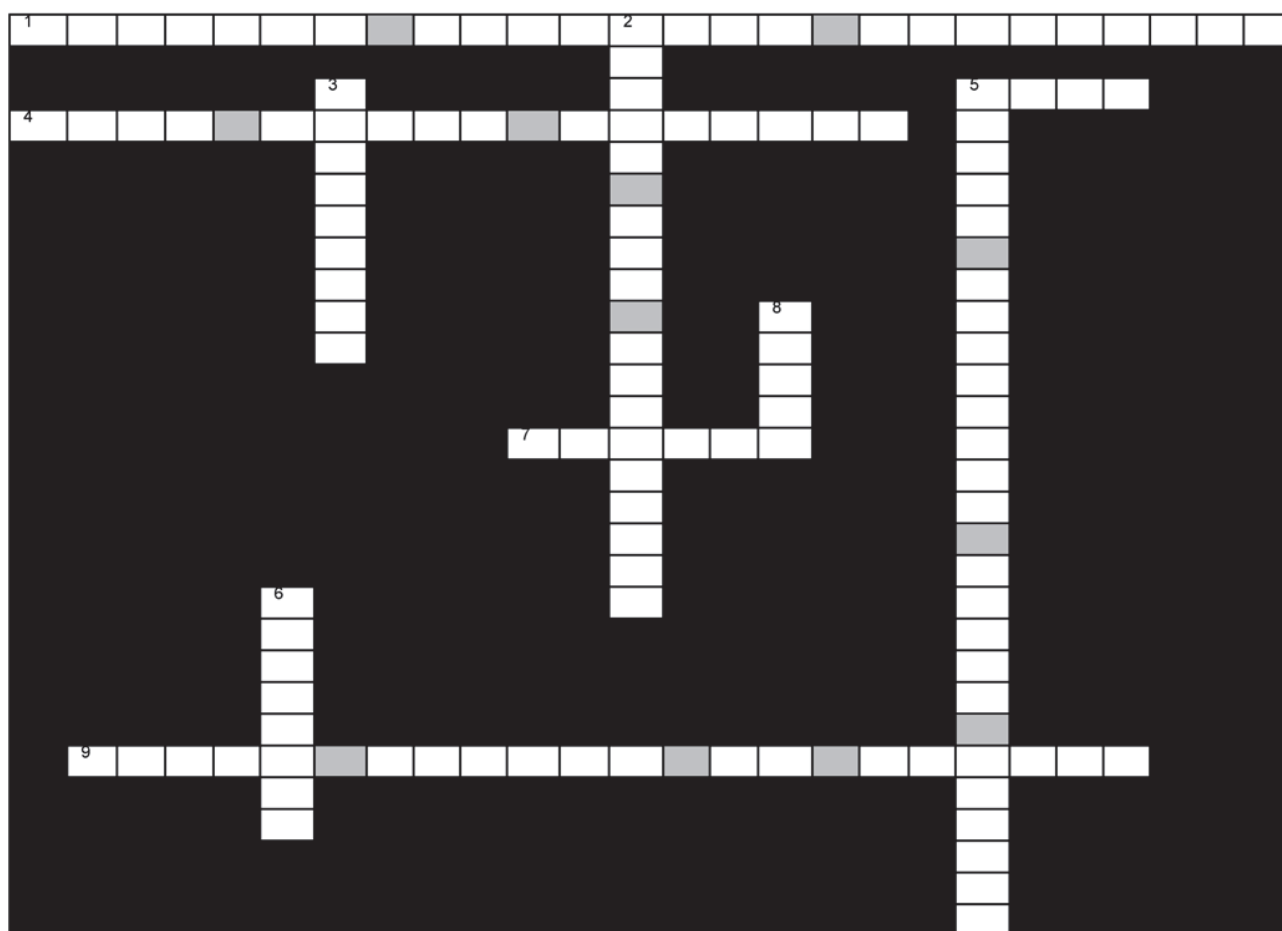
- Intégrer les facteurs environnementaux aux autres considérations (opérations, finances, sécurité, santé, développement économique, etc.) qui entrent en ligne de compte dans la prise de décisions.
- Respecter sinon dépasser la lettre et l'esprit de la législation fédérale sur l'environnement et, dans la mesure du possible, se conformer aux normes provinciales et internationales pertinentes.
- Mieux faire connaître, dans l'ensemble de la fonction publique, les avantages et les risques des décisions fonctionnelles pour l'environnement et la santé, et encourager et reconnaître l'initiative des employés.
- Assujettir les substances dangereuses, y compris les produits biologiques, à des pratiques de gestion écologiquement judicieuses, spécialement en ce qui concerne l'acquisition, la manutention, l'entreposage, l'utilisation, le transport et l'élimination de ces substances.
- Assurer l'intégration des considérations environnementales dans les politiques et les pratiques d'achats gouvernementales.
- Chercher des moyens économiques de réduire la consommation de matières premières, de substances toxiques, d'énergie, d'eau et d'autres ressources, et de diminuer le volume de déchets et le bruit associés aux activités courantes.

Histoire des Cadets de la Marine royale canadienne

- Les associations d'exercice militaire ont été formées en 1862. Les associations d'exercice militaire dans les établissements d'enseignement ont été formées en 1879 pour les jeunes hommes de plus de 14 ans; elles faisaient une distinction entre les jeunes et les adultes.
- La Ligue navale du Canada a été fondée en 1895 pour appuyer les pressions en vue de la création de la Marine canadienne.
- En 1908, le premier cadre d'officiers commissionnés, le Corps d'instructeurs de cadets scolaires, a été formé et rémunéré par le ministère de la Milice et de la Défense pour diriger l'exercice militaire et le conditionnement physique dans les écoles participantes. Ce cadre a été démantelé en 1921 pendant une période de réorganisation, mais il a été reconstitué le 1^{er} juin 1921 sous l'appellation Service des cadets du Canada, ancêtre de l'actuel Cadre des instructeurs de cadets.
- La première Boy's Naval Brigade (Brigade navale pour garçons) fut formée en 1917.
- La Boy's Naval Brigade devint le corps de Cadets de la Marine en 1923.
- Pendant la Deuxième Guerre mondiale, la Marine royale du Canada (MRC) devint partenaire de la Ligue navale du Canada pour parrainer les Cadets de la Marine et les officiers furent ajoutés à la feuille de paye de la MRC.
- En 1942, l'amiral, le roi George VI, ajouta le terme « royale » au programme des cadets, ce qui donna les Cadets de la Marine royale canadienne.
- Après l'unification des Forces canadiennes (FC) en 1968, une direction des cadets fut créée à Ottawa pour établir la politique et coordonner les activités entre les trois éléments du Programme des cadets, et les officiers des Cadets de la Marine devinrent des membres commissionnés des FC.
- Le 30 juillet 1975, le Parlement amenda la loi applicable en remplaçant le mot « garçons » par « personnes », permettant ainsi aux filles de devenir membres du Mouvement des cadets du Canada (MCD).

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

HISTOIRE DES CADETS DE LA MARINE – MOTS CROISÉS



HORizontalement

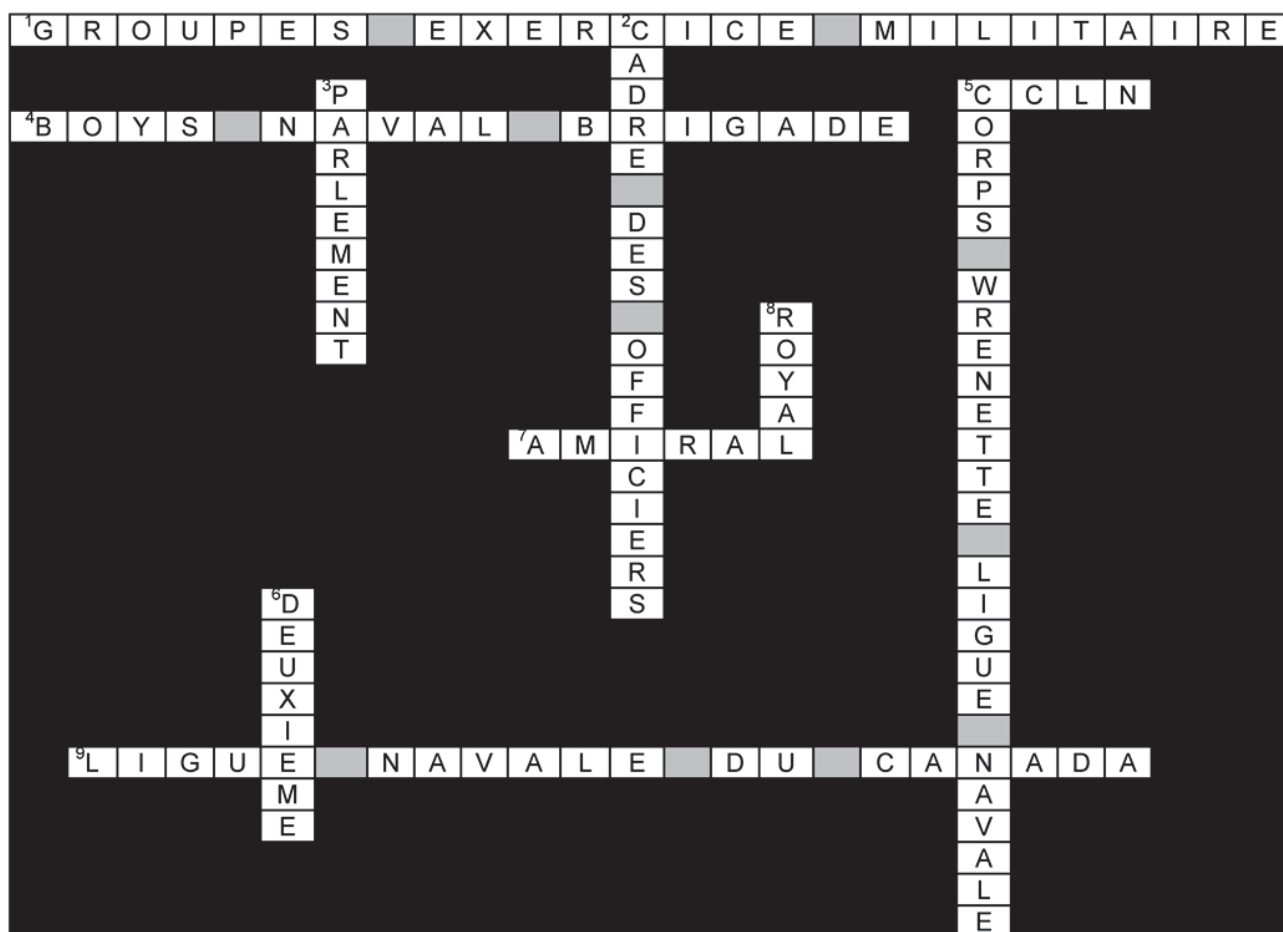
- 1 Quelles ont été les premières organisations précurseurs aux corps de cadets formés en 1862?
- 4 En 1917, quel programme a été officialisé par la Ligue navale?
- 5 Quelle organisation (acronyme) a été fondée en 1948 pour regrouper les garçons qui n'avaient pas l'âge requis pour s'enrôler en tant que cadet?
- 7 Le roi George VI a été _____ du Programme des Cadets de la Marine royale canadienne.
- 9 Quel groupe a été fondé en 1895 afin de supporter le lobby voulant la création d'une Marine canadienne?

VERTICALEMENT

- 2 Quel groupe dissout en 1921 est réapparu sous le nom de Service des cadets du Canada?
- 3 Quel groupe a amendé ses lois afin de permettre, en 1975, aux filles de devenir membres des cadets?
- 5 En 1950, quel groupe a été fondé pour la jeunesse féminine?
- 6 Durant quelle grande guerre mondiale est-ce que la Marine royale canadienne devient partenaire avec la Ligue navale comme commanditaire des Cadets de la Marine royale canadienne?
- 8 En 1942, le roi George VI a conféré quel titre au Programme des cadets?

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

HISTOIRE DES CADETS DE LA MARINE – MOTS CROISÉS – CLÉ DE CORRECTION



HORIZONTALLEMENT






















- 1 Quelles ont été les premières organisations précurseures aux corps de cadets formés en 1862?
- 4 En 1917, quel programme a été officialisé par la Ligue navale?
- 5 Quelle organisation (acronyme) a été fondée en 1948 pour regrouper les garçons qui n'avaient pas l'âge requis pour s'enrôler en tant que cadet?
- 7 Le roi George VI a été _____ du Programme des Cadets de la Marine royale canadienne.
- 9 Quel groupe a été fondé en 1895 afin de supporter le lobby voulant la création d'une Marine canadienne?

VERTICALEMENT

- 2 Quel groupe dissout en 1921 est réapparu sous le nom de Service des cadets du Canada?
- 3 Quel groupe a amendé ses lois afin de permettre, en 1975, aux filles de devenir membres des cadets?
- 5 En 1950, quel groupe a été fondé pour la jeunesse féminine?
- 6 Durant quelle grande guerre mondiale est-ce que la Marine royale canadienne devient partenaire avec la Ligue navale comme commanditaire des Cadets de la Marine royale canadienne?
- 8 En 1942, le roi George VI a conféré quel titre au Programme des cadets?

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

INSIGNES DES GRADES DES CADETS

GRADES DE CADET DE LA MARINE	GRADES DE CADET DE L'ARMÉE	GRADES DE CADET DE L'AIR
MATELOT DE 3 ^e CLASSE (MAT 3) (PAS D'INSIGNE)	CADET (PAS D'INSIGNE)	CADET DE L'AIR (CAD) (PAS D'INSIGNE)
MATELOT DE 2 ^e CLASSE (MAT 2) 	SOLDAT (SDT) 	CADET-AVIATEUR DE 1 ^{re} CLASSE 
MATELOT DE 1 ^{re} CLASSE (MAT 1) 	CAPORAL (CPL) 	CAPORAL (CPL) 
MATELOT-CHEF (MATC) 	CAPORAL-CHEF (CPLC) 	CAPORAL DE SECTION (CPL S) 
MAITRE DE 2 ^e CLASSE (M 2) 	SERGENT (SGT) 	SERGENT (SGT) 
MAITRE DE 1 ^{re} CLASSE (M 1) 	ADJUDANT (ADJ) 	SERGENT DE SECTION (SGT S) 
PREMIER MAITRE DE 2 ^e CLASSE (PM 2) 	ADJUDANT-MAITRE (ADJUM) 	ADJUDANT DE 2 ^e CLASSE (ADJ 2) 
PREMIER MAITRE DE 1 ^{re} CLASSE (PM 1) 	ADJUDANT-CHEF (ADJUC) 	ADJUDANT DE 1 ^{re} CLASSE (ADJ 1) 

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

INSIGNE



ARMÉE



ARMÉE



ARMÉE



AIR



AIR



AIR

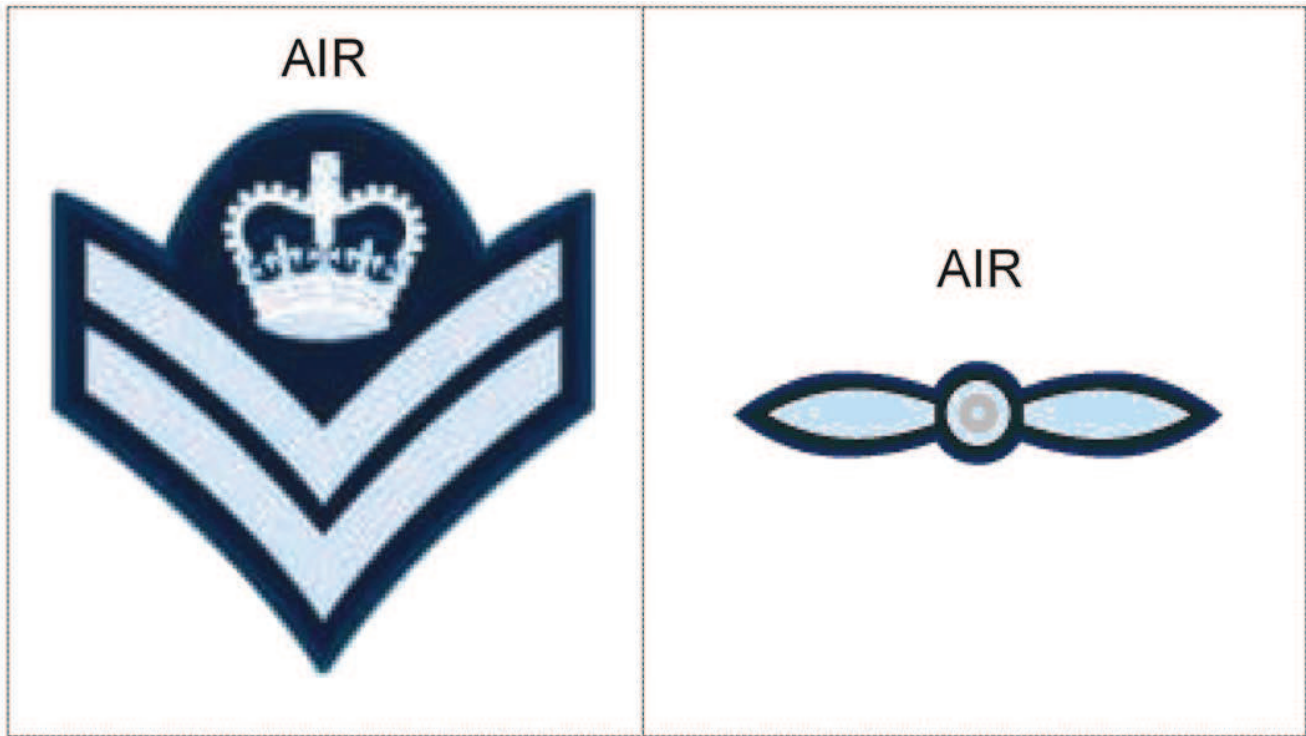


AIR



AIR








ACTIONS






MAIN GAUCHE	ADJUDANT-MAÎTRE
MAIN DROITE	ADJUDANT-CHEF
PIED GAUCHE	CADET DES CADETS DE L'AIR DE 1 ^{RE} CLASSE CAPORAL
PIED DROIT	CAPORAL
SOLDAT	CAPORAL DE SECTION
CAPORAL	SERGEANT
CAPORAL-CHEF	SERGEANT DE SECTION
SERGEANT	ADJUDANT DE 2 ^E CLASSE
ADJUDANT	ADJUDANT DE 1 ^{RE} CLASSE

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

CARTES DE MÉMOIRE

CADET DES CADETS DE L'AIR (CA)	(PAS D'INSIGNE)
CADET DE L'AIR DE 1 ^{RE} CLASSE (Cdt 1)	
CAPORAL (cpl)	
CAPORAL DE SECTION (cpl s)	

SERGEANT (sgt)	
SERGEANT DE SECTION (sgt s)	
ADJUDANT DE 2 ^E CLASSE (adj 2)	
ADJUDANT DE 1 ^{RE} CLASSE (adj 1)	
CADET (cdt)	(PAS D'INSIGNE)

SOLDAT (sdt)	
CAPORAL (cpl)	
CAPORAL-CHEF (cplc)	
SERGEANT (sgt)	
ADJUDANT (adj)	

ADJUDANT-MAÎTRE (adjum)	
ADJUDANT-CHEF (adjuc)	